



Le bruit qui court

Bien des villes et des quartiers sont aux prises avec une croissance des plaintes liées au bruit des enfants et des ados qui jouent, se chamaillent ou s'exercent à un sport à l'extérieur, dans les lieux publics comme dans leurs cours privées.
Comment sommes-nous devenus si intransigeants ?

par Marie-Hélène Proulx



Marie-Soleil savourait le plaisir de rentrer à la maison après un séjour au Portugal avec son mari et ses quatre enfants, en juillet dernier, lorsqu'une lettre découverte dans sa boîte postale l'a tirée de sa quiétude. «On ne sait toujours pas qui a pu nous écrire ça», dit-elle en déposant sur la table de sa terrasse la missive tapée à l'ordinateur. La vue de contenants où s'agitent des grillons en captivité, grassement nourris aux brindilles, la déride un instant. «Les pauvres n'auraient pas dû s'aventurer ici», dit la maman, une châtaigne aux yeux bleu piscine, en évoquant la passion pour les bibittes de ses entomologistes en herbe âgés de trois à sept ans.

Les petits jouissent d'un super-laboratoire depuis que Marie-Soleil (qui préfère ne pas être identifiée par son véritable nom pour protéger ses enfants) s'est établie avec les siens en 2018 dans un nouveau lotissement au cœur de la forêt du mont Rigaud, à Très-Saint-Rédempteur, en Montérégie.

Malheureusement, certains supportent mal sa marmaille. Dans la fameuse lettre non signée, des voisins les remercient d'être partis en vacances, puisqu'ils ont enfin pu souper dehors sans avoir à endurer les cris et les pleurs des bambins. Les incommodés anonymes se désolent de n'avoir «plus de vie», eux qui ont emménagé dans le quartier «pour avoir la paix». Ils songent à s'en aller, sauf que ce n'est pas à eux de le faire, plaignent-ils, car l'endroit est une «place de retraités, un peu. Y a pas un quartier avec jeunes enfants dans un autre secteur?» écrivent-ils. D'autres familles avec enfants vivent dans le coin, comme en témoignent les balançoires et les maisonnettes colorées sur les grands terrains boisés, mais elles n'en ont que «un ou deux», alors c'est «relativement tranquille».

Pendant plusieurs jours, Marie-Soleil s'est sentie comme un paria, s'inquiétant du moindre son émis par ses enfants. Toutefois, la honte a vite cédé le pas à l'indignation. «On passe notre temps à dire aux jeunes qu'ils doivent lâcher leurs écrans, mais quand ils jouent à l'extérieur, ils dérangent. Je ne construirai pas une forteresse autour de ma maison!»

Les histoires d'enfants et d'adolescents qui tombent sur les nerfs du voisinage font régulièrement la manchette depuis quelques années. L'été dernier, les municipalités de L'Ancienne-Lorette, Beloeil et Pointe-Calumet ont été le théâtre de controverses quand des installations dans des parcs et des cours d'école ont été fermées parce que des citoyens se plaignaient de la nuisance sonore générée par des parties de ballon-poire et de soccer, entre autres.

Des résidents mécontents d'entendre le chahut des tout-petits au centre de la petite enfance Le Pitchounet, dans l'arrondissement d'Outremont, à Montréal, sont même devant les tribunaux depuis un an: ils souhaitent que la garderie limite à deux heures par jour les jeux dans la cour, et encore, seulement pour les enfants de 18 à 24 mois (si la Cour supérieure du Québec tranche en faveur des plaignants lors du verdict prévu en janvier, les bambins plus âgés devront aller jouer dans un parc plus loin).

À tout coup, de telles affaires soulèvent des tonnes de réactions sur les réseaux sociaux et dans les médias, la vaste majorité dénonçant l'apparente montée de l'intolérance envers les enfants et les ados, ainsi que les ravages du «pas dans ma cour».

De nombreux chercheurs et organismes communautaires estiment en effet que les jeunes sont moins les bienvenus qu'autrefois dans les quartiers résidentiels et les espaces publics, au détriment de leurs besoins et de leurs droits. Un problème causé à la fois par la progression de l'individualisme, les bouleversements démographiques en cours et l'aménagement urbain, et qui risque de s'aggraver à l'heure où la densification croissante des villes force les gens de tous âges à cohabiter étroitement.



«Les conflits causés par le bruit, notamment celui des enfants, font désormais partie de mon quotidien d'élu», affirme Alan DeSousa, qui a vu neiger en 34 ans de politique. Le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, à Montréal, remarque que la grogne s'amplifie dans les sec-

Les adultes sont tellement sollicités, tellement pris dans l'accélération permanente de la vie que beaucoup ont du mal à composer avec l'impulsivité et la vivacité des jeunes dans leur environnement.

Dans le Québec des années 1960 et 1970, les grosses marmailles étaient monnaie courante, et les voisins comprenaient que ça puisse s'égosiller dans l'appartement d'à côté.

teurs où se trouvent des écoles. Des regroupements de citoyens font parfois pression pour que certaines ferment leurs portes ou déménagent. «Dans les dernières années, plusieurs établissements sont passés de 500 à plus de 800 élèves, ce qui peut perturber ceux qui habitent à côté», explique-t-il. À cela s'ajoute la popularité accrue de sports d'équipe comme le soccer, lesquels engendrent plus de mouvement sur les terrains des écoles le soir et la fin de semaine.

La présence d'enfants semble aussi déranger bon nombre de locataires — la discrimination à l'égard des parents à la recherche d'un logis est « extrêmement fréquente » depuis une dizaine d'années, observe Cédric Dussault, porte-parole du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. Les propriétaires d'immeuble ont l'embarras du choix des locataires en pleine crise du logement, et les ménages comptant des mineurs sont souvent disqualifiés, sous prétexte que les jeunes nuiraient à la quiétude du voisinage et abimeraient le mobilier, note-t-il.

Refuser de louer à des familles est illégal en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, mais certains locataires ne sont même pas gênés de dire qu'ils ne veulent pas de gamins, notamment dans les petites annonces, soutient Cédric Dussault. «C'est comme si cette forme de discrimination était socialement plus acceptable que d'autres.»

La pédopsychiatre Céline Lamy, qui a dénoncé l'été dernier la décision du FestiVoix de Trois-Rivières d'interdire les poussettes sur les lieux du festival, parle pour sa part d'« infantisme » — une forme d'âgisme désignant l'exclusion des mineurs et les préjugés envers eux, omniprésents, selon elle.

Les adultes sont tellement sollicités, tellement pris dans l'accélération permanente de la vie que beaucoup ont du mal à composer avec l'impulsivité et la vivacité des jeunes dans leur environnement, estime la fondatrice du groupe de réflexion L'enfance n'est pas une maladie. « Ce n'est peut-être pas tant de l'intolérance de leur part que de la saturation mentale. »

Une saturation palpable partout. Dans le cas des petits, par exemple, les parents ont droit à des regards accusateurs, sinon à des remarques désobligeantes, dès que leur rejeton sort du cadre dans les commerces, les restos, les avions, soutient Céline Lamy, elle-même maman quatre fois.

« Je l'observe aussi dans ma pratique en cabinet dans les Laurentides et en milieu hospitalier sur la Côte-Nord : il y a 20 ans, j'accompagnais surtout des ados suicidaires ou en début de psychose, alors qu'aujourd'hui, on me recom-

mande des jeunes parce qu'ils sont agités à l'école ou qu'ils gèrent mal leurs émotions. » L'immaturité est pourtant normale à ce stade, mais elle ne passe plus la rampe dans notre société de performance. « On a oublié que les enfants ne sont pas des plantes vertes, qu'ils grouillent et font du bruit. »



Ces tensions sont également exacerbées par des changements démographiques majeurs, dont on sous-estime souvent l'incidence sur le vivre-ensemble, croit Juan Torres, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

Dans le Québec des années 1960 et 1970, les grosses marmailles étaient monnaie courante, et les voisins comprenaient que ça puisse s'égosiller dans l'appartement d'à côté. « Être dans le même bateau génère de l'empathie », soutient Juan Torres, spécialiste de l'inclusion des jeunes au sein des villes. « Mais la population québécoise a vieilli, et les besoins des uns et des autres ne sont pas forcément au diapason. »

En effet, alors que les moins de 20 ans constituaient 40 % de la population au début des années 1970 et les 65 ans et plus, à peine 8 %, aujourd'hui, les deux groupes d'âge représentent le même poids, soit près de 21 %, selon l'édition 2024 du *Bilan démographique du Québec*.

Or, ces retraités passent souvent plus de temps à la maison que lorsqu'ils étaient en emploi et sont donc davantage exposés au brouhaha dans le voisinage — ce qui peut devenir irritant et mener à des chicanes. « C'est d'ailleurs aussi vrai des télétravailleurs, une nouvelle réalité depuis la pandémie », souligne l'urbaniste.

A cet enjeu s'ajoutent les défis de cohabitation que pose la densification résidentielle — l'une des principales directives données par le gouvernement québécois aux municipalités en 2022, lors du dépôt de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. La densification est certes souhaitable pour la planète, puisqu'elle vise à freiner l'étalement urbain en logeant plus de gens au mètre carré,

mais elle se fait souvent n'importe comment, déplore Juan Torres.

Ce dernier l'a encore constaté dans le cadre de son étude récente sur la manière dont on planifie la construction des écoles au Québec. « Par souci d'économie ou manque de vision, on néglige la qualité des matériaux [NDLR: comme les fenêtres] et des éléments du design qui permettraient d'atténuer les bruits des enfants, telles les zones tampons de végétation ou l'orientation de la cour, et ensuite on se retrouve avec un paquet de litiges. »



Les conséquences de ces aménagements bâclés

sont parfois dramatiques, comme en témoigne Pascal Normand, un résident de Belœil mêlé à la fermeture du parc Charles-Larocque le printemps dernier. Un terrain de basketball de 3 600 pi² digne de la NBA y avait été construit au coût de 100 000 dollars en 2019, dans un îlot comptant une trentaine de maisons individuelles. Dont le bungalow de Pascal Normand.

Cette initiative visait d'abord à encourager l'engouement pour ce sport au niveau local (l'école secondaire Polybel, à deux kilomètres du parc, offre par exemple un programme sport-études en basketball). Mais rapidement, les installations dernier cri ont attiré des hordes d'adolescents — et plus tard de jeunes adultes — venant de partout sur la Rive-Sud, dans un lieu sans stationnement ni toilettes qui donnait directement sur la cour des maisons.

« Pendant quatre ans, ça a été le supplice de la goutte, raconte Pascal Normand, un artiste photographe. De mars à novembre, dès 7 h le matin et parfois jusqu'au milieu de la nuit, on entendait distinctement le bruit sourd des ballons sur l'asphalte, l'anneau métallique, les cris des joueurs, et ce, même avec les fenêtres fermées. »

C'était sans compter les excréments dans les jardins des résidents, la musique que crachaient les haut-parleurs portatifs, les phares des voitures allumés dans la nuit pour éclairer le terrain. On était loin des jeux d'ados après les cours. « La police ne voulait plus intervenir, arguant que c'était un problème de réglementation municipale. Alors on allait avertir les jeunes nous-mêmes, et ça menait à des altercations. »

L'affaire s'est encore envenimée quand, en 2021, les voisins de Pascal Normand ont lancé une pétition demandant la fermeture du terrain. Le journal local *L'Œil régional* a rapporté leurs revendications, et les réseaux sociaux se sont enflammés. Les signataires se faisaient accuser d'être de « vieux baby-boomers chialeux » qui voulaient empêcher les jeunes de bouger. « On a

garroché des œufs sur notre maison et cogné sauvagement à notre porte, relate le Belœillois. C'est injuste parce que j'ai moi-même deux jeunes enfants sportifs et on est contents d'habiter devant un parc. On s'attend à ce qu'il y ait de l'activité. Mais là, la ligne de tolérance était dépassée. »

Après des tentatives de compromis infructueuses, la Ville a finalement changé la vocation du terrain en mai dernier, après s'être assurée que la pratique du basketball en équipe pouvait se poursuivre dans différentes installations de la municipalité. La décision a soulevé une autre vague de haine envers les riverains du parc, d'autant que l'histoire avait fait le tour des médias nationaux.

« On était la ville qui empêchait les enfants de jouer, c'était horrible, raconte la maire de Belœil, Nadine Viau. J'ai même reçu des menaces de mort. » Pour la politicienne, qui est arrivée en poste en 2021, deux ans après l'ouverture du terrain de basketball, cette infrastructure était « une super bonne idée, mais au mauvais endroit ». Et le prix à payer a été élevé. Parmi les riverains du parc, il y a eu un cas de dépression suivi d'une séparation, rapporte la maire, et le tissu social s'est désagrégé.

Les équipes municipales ont longtemps pris des décisions sur un coin de table parce qu'elles avaient de l'espace, dit Nadine Viau, qui a travaillé pendant 10 ans en développement économique pour la Ville de Belœil. « Tu avais un projet ? "Parfait, on va le faire ici !" Personne ne réfléchissait aux impacts sur le voisinage. L'intolérance et le syndrome du "pas dans ma cour" existent, mais il y a aussi de nombreuses erreurs de planification. »

La maire se sent maintenant « le devoir » de rétablir l'harmonie au sein de la population de 25 000 habitants, surtout que la ville s'apprête à en accueillir 10 000 autres dans le Nouveau-Belœil. Et l'une des clés, selon elle, réside dans les parcs intergénérationnels.

Depuis quelques décennies, la mode est aux espaces segmentés par groupes d'âge — un module 0-5 ans, un autre pour les 6-12 ans, une aire d'entraînement pour les adultes —, observe l'élue de 46 ans, mère de trois filles. « Il faut renverser ça, car ça fait que les gens de différentes générations n'apprennent plus à se côtoyer et à s'apprécier », estime Nadine Viau, qui a confié au cabinet de l'architecte Pierre Thibault, l'un des fondateurs de l'organisme sans but lucratif Lab-École, le mandat de dessiner le Nouveau-Belœil.



C'est aussi ce que pensent beaucoup d'experts, qui plaident même pour que le terrain de jeu des mineurs soit plus vaste que les parcs ou la cour de leur maison. « Après la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU en 1989, une culture du risque zéro s'est progressivement installée en Occident, dont un des effets a été d'évincer les jeunes des espaces publics », explique Marie-Christine Brault, titulaire de la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la sociologie historique de l'enfance et de la famille à l'Université Laval. « Par souci de les protéger, il n'était plus question de les laisser jouer dans la rue sans supervision des adultes, par exemple. »

« Une culture du risque zéro s'est progressivement installée en Occident, dont un des effets a été d'évincer les jeunes des espaces publics. »

Marie-Christine Brault, sociologue

Des sociologues qualifient d'ailleurs les nouvelles générations d'« enfants en quarantaine » ou d'« enfants d'intérieur », eux qui passent de la maison à l'école et de l'école à la maison, le plus souvent en voiture. En effet, seuls 26 % des élèves canadiens de la 6^e année à la 4^e secondaire se rendent en classe à vélo ou à pied, selon les conclusions de l'Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire parues en 2023, parce que les parents s'inquiètent de les laisser arpenter les trottoirs. Si bien qu'aujourd'hui, la présence des enfants dans la ville peut surprendre, voire être considérée comme illégitime, remarque Marie-Christine Brault.

Ce qui fait dire à Véronique Fournier, directrice générale de l'organisme sans but lucratif Centre d'écologie urbaine : « Ça me choque toujours de voir les commentaires sur les réseaux sociaux dès qu'il est question d'aménagements redonnant aux mineurs la place à laquelle ils ont droit aussi, par exemple les pistes cyclables sur des voies réservées. »

Les « gardez vos enfants chez vous, ils sont mal élevés », « les jeunes n'ont pas d'affaire dans la rue » ou « qu'ils aillent faire du vélo en camping » abondent, déplore la gestionnaire alors qu'un Frisbee survole dangereusement nos têtes dans le parc Saint-Benoît de l'arrondissement d'Ahuntsic, dans le nord de Montréal. « Ça devient très vite émotif, parce que ces projets visant plus d'équité et d'inclusion enlèvent des priviléges à d'autres groupes, comme les automobilistes. Il y a des enjeux de pouvoir. »



Depuis quelques années, les municipalités se montrent toutefois sensibles aux besoins de leurs jeunes citoyens. Par exemple, une centaine d'entre elles ont maintenant un règlement autorisant le jeu libre sur des voies publiques sous leur responsabilité, à la suite d'une modification du Code de la sécurité routière en 2017.

Aussi, l'organisme Metalude, qui collabore avec le Centre d'écologie urbaine, est régulièrement sollicité par des équipes municipales pour mettre en place des initiatives favorisant le jeu, entre autres dans les ruelles et sur les trottoirs, et pour organiser des séances de consultation avec des enfants. Une tournée a justement eu lieu l'été dernier auprès des 4 à 12 ans, dans la foulée du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de Montréal, dont le dépôt est prévu pour 2025. Parmi les besoins des jeunes, à qui Metalude demandait de construire leur ville idéale : des buttes de

neige un peu partout pour glisser, des rues piétonnes autour des dépanneurs et des Dollarama... et plus de crêmeries.

Les « rues-écoles », un concept que le Centre d'écologie urbaine développe depuis 2019, se multiplient également dans les villes densément peuplées, telles Montréal, Québec, Longueuil. La formule varie, mais en gros, il s'agit d'interdire la circulation automobile dans les rues jouxtant un établissement scolaire primaire une fois par semaine pendant 30 minutes, au début et à la fin des classes, afin de permettre aux élèves de s'approprier cet espace à leur guise. Certaines écoles envisagent même d'appliquer cette mesure sept jours sur sept.

« Le Québec est le leader canadien en la matière », soutient Véronique Fournier alors que les enfants de l'école primaire Saint-Benoît, dans l'arrondissement d'Ahuntsic, sortent des cerceaux de gymnastique et des échasses dans la rue, par un bel après-midi de septembre. Ce sont eux qui décident des activités. Des enseignants et des parents font tourner une corde à danser devant une longue file de participants au concours du meilleur sauteur pendant que, sur le terrain de l'église en face de l'école, des élèves escaladent un gros arbre.

« De temps en temps, des habitants de la résidence privée pour aînés d'à côté s'assoient dehors pour jaser avec les jeunes, dit Denis Boivin, le directeur de l'établissement. Ils leur ont même déjà préparé des hot-dogs. » Une autre fois, inspirés par le passage d'une autrice invitée, des élèves ont écrit des haïkus à la craie tout le long du chemin jouxtant l'école. Les glissades sur les buttes créées par les déneigeurs ont également la cote l'hiver. « Ça nous rappelle que la rue peut être autre chose qu'un couloir de circulation, qu'elle appartient aussi au quartier. »

Une brune à l'air dégourdi vient me taper sur l'épaule tandis que j'observe des jeunes faire des jeux de mains sur le trottoir. Elle s'appelle Romane et a neuf ans. Elle veut me raconter pourquoi elle aime la rue-école. « On peut jouer jusqu'au dépanneur là-bas tranquillement, sans se faire de souci, et puis faire les activités qui nous tentent, profiter du moment. Être libre, c'est la partie que je préfère dans ma vie ! » □